

En 2020, une récolte francilienne pénalisée par les excès climatiques

En 2020, les récoltes des grandes cultures (céréales, oléagineux et betteraves) sont sensiblement inférieures aux moyennes observées entre 2015 et 2019, du fait de la baisse des rendements. En effet, les excès climatiques ont marqué cette campagne agricole avec une pluviométrie importante à l'automne 2019 et une sécheresse marquée au printemps et durant l'été, aggravée pour les betteraves par l'impossibilité de contrôler la maladie de la jaunisse qui a fortement sévi. En raison de la contraction des volumes, la valeur de la production agricole régionale reculerait, et ce malgré la hausse des prix.

Les céréales, les oléoprotéagineux et les betteraves constituent les principales grandes cultures en Île-de-France : la production francilienne représente 4 % de la production nationale pour les céréales et oléoprotéagineux et 7 % pour celle de betteraves. En 2020, la récolte globale de céréales et oléoprotéagineux se situe 9 % au-dessous de la moyenne observée sur la période 2015-2019 tandis que celle de betteraves plonge de 53 % ► **figure 1**. En France métropolitaine, la baisse est respectivement de 13 % et 32 %.

Des productions céréalières impactées par les épisodes de pluie et de sécheresse marqués

En Île-de-France, la récolte de blé tendre est inférieure de 15 % à la moyenne quinquennale, du fait essentiellement de la baisse des surfaces cultivées ► **figure 2**. La pluviométrie excessive de l'automne 2019 a en effet bouleversé les assolements : initialement prévues en blé, de nombreuses parcelles ont été emblavées en cultures de printemps (orge, maïs, protéagineux). Avec 1,5 million de tonnes, c'est la deuxième plus petite récolte de blé tendre de ces trente dernières années, après 2016, année catastrophique où elle avait été réduite à 1 million de tonnes. Le rendement est resté conforme à la moyenne quinquennale et, malgré la faiblesse des quantités produites, la qualité est satisfaisante, avec notamment de bons taux de protéines et des poids spécifiques élevés, répondant ainsi aux critères de commercialisation tant pour la meunerie que pour l'export.

La production d'orge est en baisse de 7 % par rapport à la moyenne quinquennale, la hausse des surfaces (+ 14 %) ne compensant pas la baisse des rendements (- 18 %). Les surfaces d'orge de printemps ont fortement augmenté en 2020, du fait du report des mauvais semis d'automne sur des semis de printemps. Mais la jaunisse nanisante de l'orge, virose transmise à la plante par des pucerons, a empêché

d'en tirer bénéfice du point de vue de la production.

La production de maïs s'accroît de 6 % par rapport à la moyenne quinquennale, grâce à une hausse de 33 % des surfaces, tempérée par le repli des rendements (- 21 %), qui ont été pénalisés par la sécheresse estivale au moment de la floraison.

Une production de protéagineux en hausse mais des oléagineux en baisse

La production de protéagineux augmente de 6 % par rapport à la moyenne quinquennale, dans le sillage des surfaces, bien que la sécheresse et la canicule en fin de cycle aient affecté là aussi les rendements. Les situations sont toutefois contrastées selon les cultures. Les volumes récoltés de pois surpassent de 35 % la moyenne quinquennale malgré des rendements en baisse de 10 %, grâce à la forte hausse des surfaces (+ 50 %). A *contrario*, les volumes de féveroles chutent de 39 % en raison de la forte diminution conjointe des surfaces et des rendements.

Quant aux oléagineux, la production de colza chute de 19 % par rapport à la moyenne quinquennale du fait de la baisse des rendements et surtout des surfaces.

Le tournesol, production marginale dans la région, voit ses surfaces augmenter pour la quatrième année consécutive.

Une production betteravière catastrophique

La production de betteraves est inférieure de 53 % à sa moyenne quinquennale en raison de l'effondrement des rendements (divisés par deux), couplé au repli des surfaces (- 5 %). Cette situation sans précédent résulte de la conjonction d'un été particulièrement sec et d'une jaunisse très virulente, dans un contexte d'interdiction de l'usage des néonicotinoïdes.

Une valeur de la production agricole régionale en baisse

En 2020, dans un contexte de demande internationale soutenue et d'offre réduite, les prix augmentent sans toutefois pouvoir compenser le fort repli des volumes et malgré une légère baisse du coût des intrants ► **figure 3** et **figure 4**. La valeur de la production des exploitations franciliennes de grandes cultures serait donc, de nouveau, en baisse. ●

Hassane Boulebnane, Annie Kirthichandra (Driaaf Île-de-France)

► Le recensement agricole 2020

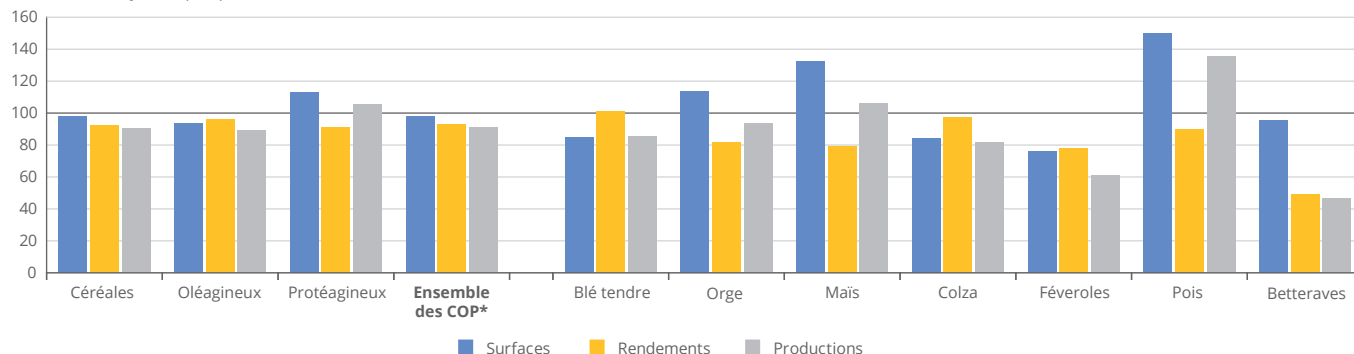
Le recensement agricole est une opération majeure de la statistique agricole, exhaustive, obligatoire et conduite tous les dix ans à l'échelle de l'Union européenne. Elle fournit des données de cadrage sur les exploitations françaises, essentielles pour le pilotage des politiques publiques agricoles, et utilisables pour des travaux de recherche.

Les opérations de collecte de données du millésime 2020 se sont déroulées d'octobre 2020 à avril 2021. Elles comportent deux innovations majeures pour réduire à la fois le coût de l'enquête et la charge de travail pour les exploitants : l'interrogation de la majorité des exploitations par Internet, et le pré-remplissage d'une partie du questionnaire par des données extraites de documents administratifs, comme les surfaces par cultures déclarées par les exploitants agricoles pour bénéficier des aides de la politique agricole commune.

En Île-de-France, deux tiers des exploitants (environ 3 200) ont été invités à compléter un formulaire en ligne correspondant à un socle commun d'informations. De manière plus traditionnelle, le tiers restant (environ 1 600 exploitants) a reçu la visite d'un enquêteur pour renseigner le questionnaire du tronc commun complété par des modules thématiques plus détaillés.

► 1. Récolte 2020 en Île-de-France : évolution des surfaces, rendements et productions par rapport à la moyenne quinquennale 2015-2019

Indice 100 = moyenne quinquennale 2015-2019



* Céréales, oléagineux et protéagineux.

Source : Srise Île-de-France, Statistique agricole annuelle.

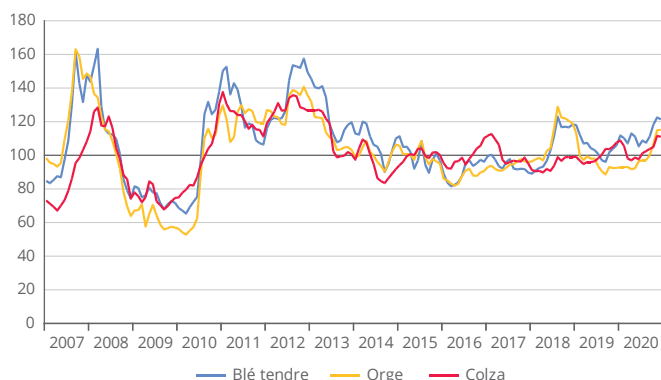
► 2. Les principales grandes cultures en Île-de-France

	Surfaces (ha)			Rendement (q/ha)			Production (t)		
	2020	Évolution 2020/moyenne 2015 à 2019 (en %)	Évolution 2020/2019 (en %)	2020	Évolution 2020/moyenne 2015 à 2019 (en %)	Évolution 2020/2019 (en %)	2020	Évolution 2020/moyenne 2015 à 2019 (en %)	Évolution 2020/2019 (en %)
Céréales	358 415	-1,9	-6,0	69	-7,4	-17,8	2 474 659	-9,3	-22,7
dont Blé tendre	194 290	-15,3	-12,9	76	1,3	-13,3	1 469 618	-14,6	-24,9
Orge d'hiver	42 660	-5,6	0,8	65	-9,7	-17,1	276 384	-15,3	-16,7
Orge de printemps	58 110	34,4	-6,5	53	-23,2	-32,6	307 134	2,8	-37,2
Total orge	100 770	13,9	-3,6	58	-18,3	-26,1	583 518	-6,7	-28,9
Mais-grain	51 275	32,7	15,1	68	-20,9	-17,0	351 063	6,2	-3,8
Oléagineux	70 890	-6,1	28,0	33	-3,8	8,9	232 559	-10,7	38,5
dont Colza	60 705	-15,8	24,8	34	-2,9	11,1	204 897	-18,6	37,5
Protéagineux	18 475	13,3	38,6	31	-8,9	-29,2	56 858	5,5	-2,5
dont Féveroles	6 150	-23,8	33,3	21	-22,2	-32,5	13 130	-39,1	-8,6
Pois	12 305	49,7	41,4	35	-10,3	-30,7	43 678	35,3	-0,7
Betteraves industrielles	43 415	-4,8	-5,5	394	-50,9	-49,9	1 708 580	-53,3	-52,7

Source : ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Agreste, Statistique agricole annuelle.

► 3. Évolution des prix des produits agricoles à la production en France

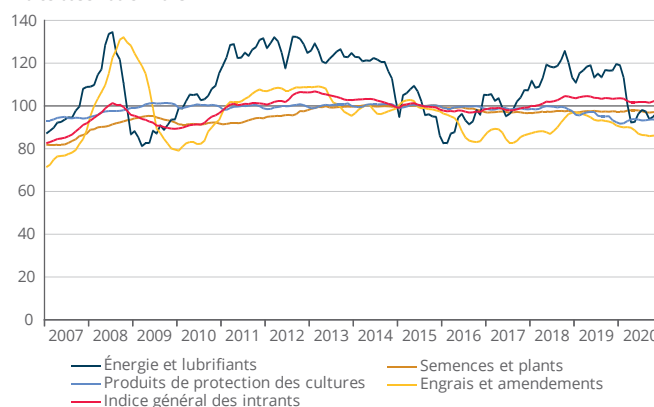
Indice base 100 en 2015



Source : Insee, indices des prix des produits agricoles à la production (Ippap).

► 4. Évolution des prix des intrants en France

Indice base 100 en 2015



Source : Agreste, Insee, indices des prix d'achat des moyens de production agricole (Ipampa).

► Pour en savoir plus

- Guillet X., Lauraire Ph., « Le compte prévisionnel de l'agriculture pour 2020 – Forte baisse de la production céréalière », *Insee Première* n° 1831, décembre 2020.
- Site de la Driaaf Île-de-France : <https://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr>
- Site de la statistique agricole (Agreste) : <https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/>